



**PRÉFET
DE LA
DORDOGNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Périgueux, le 21 juin 2022

COMMUNIQUE DE PRESSE

Épisode violent de grêle et de pluie en Dordogne – Communiqué N°2

Un épisode violent de grêle et de pluie s'est abattu sur la Dordogne dans la nuit du lundi 20 au mardi 21 juin 2022.

Ce phénomène a été **très intense et très localisé** : les communes de Vanxains, Ribérac, La Roche Chalais et Saint Aulaye ont été particulièrement touchées.

Dans le cadre de ces évènements, le Service Départemental d'Incendie et de Secours a été particulièrement mobilisé avec **869 interventions réalisées. Aujourd'hui, 72 d'entre elles sont terminées.**

Ce soir, la Dordogne est à nouveau placée **en vigilance orange aux orages à partir de 23h**. Au regard du phénomène qui s'est produit sur le département hier soir, la préfecture recommande la fin des festivités à 23h pour la fête de la musique.

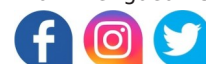
Au vu des dégâts engendrés par la grêle et la pluie la nuit dernière, la mise à l'abri des véhicules, dans la mesure du possible, et la fermeture des volets des habitations sont vivement conseillées.

Le Centre Opérationnel Départemental est ouvert en préfecture. L'ensemble des services de l'État est mobilisé aux côtés des collectivités afin d'assurer dans un premier temps le relogement des sinistrés et la protection des habitations. Il permettra de suivre l'évolution de la situation tout au long de la nuit.

Moyens du SDIS mobilisés :

- 100 sapeurs-pompiers
- 2 équipes avec utilisation de drones pour reconnaissance
- 10 équipes pour bâchage, épuisement et tronçonnage (2 équipes supplémentaires à venir pour le renfort du tronçonnage et 2 équipes en renfort vont être dédiés au bâchage)
- 2 échelles mobiles
- Intervention des équipes spécialisées d'intervention en milieu périlleux et de sauvetage pour le déblaiement et les opérations de bâchage spécifique.

Les dégâts, très importants, sont essentiellement matériels (toitures, véhicules, arbres sur la chaussée) et agricoles.



Impacts de cet épisode

- Concernant le logement
50 personnes sont relogées provisoirement dans l'établissement de santé de Ribérac. La salle des fêtes de la commune est également organisée pour accueillir des personnes sinistrées des communes avoisinantes ou pendant la nuit prochaine. Les associations de sécurité civiles sont en appui.
- Situation des infrastructures routières
Les services du Conseil départemental ont été largement mobilisés. À cette heure, les routes sont pour la plupart dégagées. Néanmoins, certains axes restent fermés à la circulation :
 - RD11 fermée à la jonction avec RD40 et RD41
 - RD38 à Echourgnac
 - RD 100 à Echourgnac
- Situation des établissements scolaires
 - Les écoles primaires et la cité scolaire de Ribérac seront fermées jusqu'à lundi (un accueil d'urgence est toutefois assuré)
 - Les écoles primaires de Saint Aulaye et de La Roche Chalais seront fermées jusqu'à lundi (un accueil d'urgence est toutefois assuré)
 - Le collège de Saint Aulaye sera ouvert demain
- Situation des Ehpad
Les Ehpad de Saint Privat et de Saint Aulaye ont été touchés (toitures et inondations) mais les résidents peuvent rester sur place en sécurité.
- Électricité et téléphonie
 - 4 000 clients sont privés d'électricité, les services d'Enedis sont sur place (100 agents). Des renforts du Limousin et du Lot Garonne vont venir compléter les équipes.
 - 2 bases opérationnelles sont mises en place à Périgueux et Mussidan.
 - 1 100 clients sont encore sans réseau mobile dans la zone.
- Agriculture
Les dégâts sont en cours de recensement par la Chambre d'agriculture de la Dordogne. Une cellule de crise a été mise en place. **Celle-ci est joignable au numéro suivant : 05 53 92 47 50.**

Assurance

La grêle est un dégât assurable et indemnisé. Il est fortement recommandé aux sinistrés de prendre des photos des dégâts et d'entrer en contact rapidement avec leur compagnie d'assurance.

Conseils

- Si vous prenez la route dans le secteur touché, soyez prudents, l'accumulation de feuilles rends les chaussées particulièrement glissantes
- Si vous êtes concernés par des dégâts matériels, veuillez agir avec prudence et évitez toute réparation ou bâchage sans prendre d'importantes précautions
- Ne touchez pas les câbles électriques tombés au sol